

RECHERCHES SUR L'OPPIDUM DU PUY D'ISSOLUD
réalisées par Pierre-Marcelin Lachièze
et
découvertes diverses selon J. -B. Cessac

À la demande de J.-B. Cessac¹, Pierre Marcelin Lachièze, avocat à Martel, effectua des fouilles sur la parcelle "Les Temples", au point culminant du plateau du Puy d'Issolud. Des antiques substructions furent déblayées d'intervalle en intervalle. Il fut constaté que le gros œuvre et les murs de refend indiquant les divisions intérieures avaient une épaisseur variant de 1 m à 0.80 m, et couvraient une superficie de plus de 2000 mètres carrés. Le respect des cultures nous obligeant à circonscrire les exploitations, il fut impossible de vérifier si cette forteresse avait ou non été pourvue d'une muraille d'enceinte constituant une première ligne de défense... Les fondations trouvées, posées sur le roc, n'ont aucune analogie avec les constructions romaines dites de petit appareil, et tout semble indiquer qu'elles appartiennent au IX^e siècle de notre ère. Ces substructions auraient donc formé les basses assises du château révélé par la charte de Raoul... Selon la tradition locale, le château de Vayrac aurait été bâti, au XIV^e siècle, avec les matériaux de l'enceinte défensive de celui d'Uxellodunum.

A l'orient des *Timplés*, du champ de sieur Besserve, J.-B. Cessac a assisté à l'exhumation des débris de deux squelettes couchés le long des murs de refend déjà signalés.

En étudiant la boîte osseuse du plus intact des deux crânes, et ses os maxillaires, le docteur Lachièze crut y reconnaître des caractères typiques exclusifs des races celtiques et romaines...

Le site du Puy d'Issolud est une arène riche, fertile en découvertes ; je citerai (J.-B. Cessac) un fragment de grossière poterie grise, une pointe de fer de javelot, propriété du sieur Taule ; un couteau en bronze qui était naguère en la possession de M. Bourdarie ; une médaille en or, petit module, présentant une croix sur l'une de ses faces, et sur l'autre le *sus gallicus* (le sanglier gaulois). Puis encore une médaille en bronze ayant une tête de femme, et à l'exergue une inscription qui n'a pu être déchiffrée. Enfin, deux pièces d'argent où se voient des fleurs de lis, et qui appartiennent, sans doute, à une époque postérieure aux périodes gauloise et gallo-romaine...

D'autres trouvailles ont été faites par les sieurs Lamothe et Besserve : un anneau de fuseau en plomb ouvragé (un *vertel* dans l'idiome patois) ; une boucle de ceinturon ; plusieurs anneaux ; la moitié environ d'un bracelet à dessins pointillés ; un fragment de peigne de femme ; une fibule, ou agrafe de manteau ; une monnaie très fruste, où se voit le corps, en partie altéré, d'un cheval en liberté ; et une médaille, fruste aussi, et de petit module, ayant une analogie complète avec les deux médailles dites *contovtos* ...

Jean-Pierre Girault

Note

¹ - Cessac (J.-B.). - *Notices complémentaire sur Uxellodunum*. Paris, Dentu, 1862, p. 13-17.